



a Radiò di a Corsica



A R A D I O D I A C O R S I C A

Di poi più di 30 anni

EN FM

AIACCIU **103.2** BASTIA **98.9** CORTI **104** CALVI **87.9**
GHISUNACCIA **107.4** PORTIVECHJU **93.7** BUNIFAZIU **101.2**

EN NUMERIQUE

MARSEILLE AIX... NICE CANNES...

WWW.ALTA-FREQUENZA.COM

A modu Nostru

In tantu, forza Bastia !

Face qualchì simana chì u Sporting Club di Bastia cunnoisce una stonda di dubbitu. Certi parlanu d'una mancanza di mutivazione passegara, l'altri d'una crisa maiò chi puderia cumprumette u mantenimentu di a squadra in lega 1.

Si movenu i sostenitori à u stadiu cum'è nantu à a tela, cù fede è passione, sprimendu a so dilusione, dumandendu dinù a partenza di ghjucatori o quella di l'intrenore Claude Makelele. Si sò fatte ghjornu ste reazzione dopu à l'ultimi fiaschi di u SCB in particolare in Furiani. Iè, i turchini ùn riescenu più cum'è tandu in casa soia, induv'elli chjappavanu di regula quasi tutti i so punti in campionato.

Ci hè un' organizzazione spurtiva nova. Emu ghjucatori è un' intrenore di qualità, ma ci vole oramai chì tuttu si mettessi in ballu. Ùn simu ch'à u principiu di a stagione. Bella sicura chè nò cumincemu male, chì Junior Tallo ancu s'ellu s'hè scusatu hà dettu una cunneria tamanta dopu à a partita di pettu à Lorient. Bella sicura chì u Sporting meriteghja megliu. Forse chì cù Wahbi Khazri o Frédéric Hantz l'affari andieranu cum'ellu ci vole. Ma a realtà ghjè chè nò avemu

cercatù un' evoluzione, è ch'ellu ci vole à amparà à fà senza l'elementi ch'ùn ci sò più è cù quelli chì sò ghjunti.

Si tratta d'una vera sfida per i dirigenți. È ci vole à fà li cunfinanza, chi sinu à oghje ùn si sò tantu sbagliati. «A Corsica vince» hè un prughjetu cù ambizione di prima trinca. Ci hè una cuerenza, una vulintà d'avanzà è di custruisce per l'avvene.

Ci hè da chì fà. Ci vole à sperà chì a tregua internaziunale sia stata per i ghjucatori l'uccassione di ritrovà una cuestione è a brama cumuna d'in-cruscià a maglietta. Perchè ghjucà in Furiani è per u SCB hè qualcosa d'unicu, ci vole à capisce a storia di sta squadra, tutti i valori è l'impegnu ch'ella porta in core di u populu corsu è di a so ghjuventù.

Frédéric Hantz l'avia capita, mettendu in piazza, per esempio, corsi di lingua corsa per i ghjucatori, scuperte di u patrimoniu è di a cultura nustrale... Claude Makelele a capiscerà anch'ellu. Cù u tempu è a pratica. Chi e parulle «Uniti, vincerem» anu un sensu sputicu è ùn sò mai state vane.

In tantu, forza Bastia !



da Roland Frias

A Corsica in Paraggi

L'énigme Napoléon

En 2015, seront célébrés les fameux Cent jours qui marquent le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, jusqu'à la défaite ultime, Waterloo. Tout a été dit sur Napoléon. Pourtant, l'empereur reste une énigme. Qui est-il ? Un dictateur ? Pour Hegel, Napoléon est «l'esprit du monde» ; pour Léon Bloy, il est «la face de Dieu dans les ténèbres» ; pour Malraux, Napoléon est «le compagnon de Prométhée».

Chateaubriand reste celui qui a véritablement perçu la portée de la geste napoléonienne, lorsqu'il écrit : «Bonaparte écrasa la liberté présente, mais prépara la liberté future en domptant la révolution et en achevant de détruire ce qui restait de l'ancienne monarchie.» Napoléon incarne en effet ce moment historique qui voit disparaître un monde ancien et surgir un monde nouveau.

Ce qui est remarquable chez Napoléon, c'est qu'il a pleinement conscience de son rôle dans l'his-

toire, lorsque, dans l'enfermement de Sainte-Hélène, il dicte à Las Cases, le Mémorial, texte génial et visionnaire qui établit un pont entre le monde ancien et les temps nouveaux.

Aujourd'hui, Napoléon n'est guère aimé des nationalistes corse, parce qu'il était trop Français à leurs yeux. Ils lui préfèrent Pascal Paoli. Napoléon et Pascal Paoli incarnent avant tout les idées du Siècle des Lumières, c'est-à-dire ce moment précis de l'histoire où naît notre liberté moderne, la liberté constitutionnelle.

Contre l'Europe des monarques, il y eut Napoléon et son épée, mais aussi son Code civil. Contre l'Europe des féodalités, il y eut Pascal Paoli et sa constitution. L'un et l'autre inventent le monde nouveau.



Christian Gambotti
icn-cgambotti@orange.fr

Billet Alerte Orange, Rouge... et puis ?

I ne s'agit pas uniquement des conditions climatiques en cette mi-octobre, les phénomènes orageux se sont accumulés dans le sud de la France, causant des dégâts et pertes désastreux, une tornade sur une partie de la France ultra marine, Saint-Martin et Saint-Barthélemy... Mais, les nuages s'accumulent aussi à d'autres points de vue, les éclairs tonnent avec autant de décharge !

L'Assemblée nationale examine le projet de loi de finances 2015, sous l'œil «irrité» de nos voisins et amis européens, tandis que les frondeurs de gauche et d'ailleurs aiguissent leurs arguments autant que leurs «dagues» agacés par une situation économique et sociale sans embellie et sans rayons de soleil salvateurs.

Le gouvernement ayant du mal à trouver la sortie du tunnel, en a autant à tenir ses propres engagements de réduction des déficits publics à 3 % de la richesse nationale. Le Ministre des finances reconnaît lui-même que «le rythme de consolidation budgétaire doit être adapté face à une faiblesse de la demande...». Le déficit budgétaire restera donc élevé plus de 75 milliards d'euro et le déficit public restera sans doute égal à celui de 2014, aux environs de 4,3 % du PIB. Ce qui promet cris et chuchotements pour les prochaines semaines, et des larmes pour ceux des français dont la situation économique et sociale demeure périlleuse, pour ne pas dire plus...

Alors extrayons nous des frontières de l'Europe, pour voir ce qu'il advient en Irak et en Syrie, après que Barack Obama ait rassemblé, au nom du monde libre, une coalition aussi disparate que peu efficace à en voir les premiers résultats. Peu efficace, car il suffit de constater qu'un pays de l'OTAN, la Turquie pour ne pas la nommer, que certains voulaient ou voudraient voir dans les rangs de l'Europe institutionnelle, détourne la tête pour éviter de réagir contre les terroristes islamiques, et abat sa main «gantée de fer» sur les Kurdes, qui sont censés être pour partie ses propres citoyens...

Bref, qu'elle soit rouge, orange ou ensanglantée, l'alerte, les alertes ne sont pas près d'être levées, hélas pour le malheur des femmes et des hommes, de plus en plus nombreux qui en voient «eux» de toutes les couleurs.

Paul Aurelli
icn-p.aurelli@orange.fr



Pascal Olmeta

«Quand j'étais footballeur j'œuvrais déjà dans l'associatif»

L'ancien gardien de but du SC Bastia et de l'Olympique de Marseille vit aujourd'hui dans le golfe d'Ajaccio, sur la commune de Pietrosella où ce dernier a monté son affaire, une paillete éponyme, «Olmeta Beach». Celui qui fut par le passé plusieurs fois champion de France et même champion d'Europe de football, poursuit sa vie dans les médias, mais aussi l'associatif. Entre l'organisation d'expéditions à l'étranger, de concerts ou la participation à des émissions télévisées, tous les moyens sont bons pour récolter de l'argent au profit de l'association «Un sourire, un espoir pour la vie» qu'il préside depuis plus de dix ans.



Vous parlez de Pantelic, mais il y a eu d'autres grands gardiens de buts à Bastia dans ces années là...

La Corse a toujours formé de grands gardiens. Jean-Luc Ettori, Paul Orsatti, Nicolas Penneateau. Il y a des wagons de bons gardiens insulaires.

Vous avez connu le Furiani du début des années 80. C'était un «autre» Furiani selon vous ?

C'était magique ! Pour un jeune footballeur c'était extraordinaire. Je revenais de Vichy. Je suis retourné à Bastia en 1981, l'année de la victoire en finale de la coupe de France contre Saint-Etienne au Parc-des-Princes. Comment oublier des joueurs comme Claude Papi ou Charles Orlanducci... J'ai eu la chance de faire mes classes auprès de joueurs de cette trempe. En plus, ils étaient d'une grande simplicité. C'était fabuleux.

Nous avons l'habitude de dire qu'il faut être un peu fêlé pour vouloir devenir gardien de but. Vous le pensez ?

Oui, beaucoup ! C'est un poste qui est vraiment particulier. Cela demande une préparation différente. C'est vraiment le dernier rempart. Il ne faut jamais regarder les autres. Si il y a but, c'est notre faute. Les gardiens de but vivent dans un monde clos : les dix-huit mètres.

En 1993, l'Olympique de Marseille remporte la C1. Et là, quelques jours après, on voit débarquer la coupe aux grandes oreilles à Ajaccio, chez le maire Marc Marcangeli...

Je m'en souviens très bien. J'ai été le premier dans l'équipe à pouvoir garder la coupe avec lui. Elle est restée une semaine avec moi. Vous imaginez ce que j'ai pu ressentir ? Ramener la plus belle de toutes les coupes en Corse, chez moi ? C'était extraordinaire. On l'avait mis au Neptune, chez mon ami Philippe Cicada.

Vous avez ensuite porté les couleurs de Lyon et du GFC Ajaccio. Puis, en 2004, une fois que vous avez terminé votre carrière de footballeur, vous avez participé à une émission de télévision, La Ferme des Célébrités...

Pascal Olmeta, vous souvenez-vous de votre première licence de footballeur ?

Oui, surtout de celle de mon père, en fait. A l'époque, je ne savais même pas ce qu'était une licence à proprement parler. Mais je me souviens que mon père m'avait montré sa licence d'amateur. Je l'ai toujours d'ailleurs. Puis j'ai signé ma première licence au CA Bastia. C'est donc là-bas que j'ai fait mes classes. Je rêvais de devenir footballeur professionnel. Lorsque j'étais enfant, j'allais voir les matchs à Furiani quand Pantelic jouait dans les buts. J'étais accroché au grillage et je ne regardais que le gardien de but. Je me souviens d'où je viens et aujourd'hui encore j'essaie de faire passer le message aux jeunes footballeurs en leur disant : «n'oubliez pas que les enfants rêvent et s'identifient à vous».

La conciliation avant tout

Avant d'en arriver au procès devant le conseil de prud'hommes, seule juridiction habilitée à juger les conflits du droit du travail, le dos-

Alors que, à l'image de l'obligation de mutuelle d'entreprise, certaines mesures emblématiques de la loi du 14 juin 2013 sur la sécurisation de l'emploi n'entreront en vigueur qu'en 2016, d'autres sont entrées en application sans faire de vague. C'est le cas des dispositions visant à limiter le contentieux prud'homal.

sier du demandeur passe par le bureau de conciliation afin de trouver un accord amiable entre les parties. Ce n'est qu'en cas d'échec que l'affaire est renvoyée devant le bureau de jugement. Toutefois, en pratique, seuls 7 % des litiges sont réglés par la conciliation, selon le ministère du Travail.

Afin d'encourager ce mode de résolution des conflits et de limiter par-là même le contentieux prud'homal qui souffre de délais d'attente trop importants, la loi sur la sécurisation de l'emploi a donc introduit la possibilité de mettre un terme définitif au litige grâce à une indemnité forfaitaire versée par le défendeur (l'employeur le plus souvent) au bénéfice du demandeur (en général le salarié). Le montant de cette compensation financière dépend de l'ancienneté de l'employé. Fixé par un décret, son barème équivaut à deux mois de salaire lorsque la personne a moins de deux ans d'ancienneté et monte jusqu'à quatorze mois de paie au-delà de vingt-cinq ans dans l'entreprise.

Des délais restreints

Par ailleurs, la loi de 2013 a raccourci certains délais de prescription relatifs à l'action prud'homale. Un salarié dispose depuis lors de trois ans (contre cinq auparavant) pour saisir la juridiction d'un litige relatif au paiement ou au rappel des salaires. De même, les conflits liés à l'exécution ou à la rupture du contrat de travail sont prescrits sous deux ans et non plus cinq ans.

En revanche les autres délais d'action restent inchangés : six mois pour un contentieux sur le solde de tout compte; un an pour les conflits liés à la rupture conventionnelle et le licenciement économique ; cinq ans pour tout ce qui touche à la discrimination et au harcèlement et dix ans pour les affaires incluant un dommage corporel au travail.



ICN Informateur Corse Nouvelle vous communique ses «nouvelles» coordonnées

Nous vous remercions de bien vouloir prendre en compte nos horaires de travail et nos coordonnées...

Les annonces légales continuent d'être reçues (par préférence) sur notre boîte mail dédiée : al@informateurcorse.com ainsi que par télécopie au **04 95 32 02 38**, ou directement à notre Bureau du 1, rue Miot (2^{ème} étage) 20200 Bastia de **9 à 12 heures** et **14 à 17 heures**, pour publication dans le numéro paraissant le vendredi de chaque semaine, **réception limite le mercredi avant 11 heures**. Au-delà, vous bénéficiez de votre attestation de parution pour le numéro suivant...

Vos appels téléphoniques sont reçus aux numéros **04 95 32 04 40** et **04 95 32 89 92**, ainsi qu'à notre numéro de permanence, en cas d'urgence : **07 81 47 14 76** !

Tous vos messages peuvent parvenir, qu'il s'agisse de publications légales, d'informations rédactionnelles ou de courriers pour la direction et la rédaction à :

journal@corse-information.info

S'agissant de la gestion ou de l'administration, vos courriers, règlements (possibilité de paiement par CB), factures doivent parvenir exclusivement à **ICN CORSICAPRESS EDITIONS SAS - Immeuble Marevista - 12, Quai des Martyrs - 20200 Bastia**

Le projet de réforme des professions libérales

Inquiétude des pharmaciens et des biologistes...

Après, les professions libérales en grève dans toute la France, et donc en Corse, afin de protester contre le projet de réforme gouvernemental visant les avocats, les notaires, les huissiers. Mais pas seulement eux, dans les viseurs se trouvent également les pharmaciens, les biologistes et les médecins généralistes ou spécialistes, ou encore les dentistes. C'est pourquoi toutes les professions liées au médical étaient représentées devant les grilles de la préfecture de Corse, à Ajaccio. Les biologistes médicaux par exemple, craignent une prise de contrôle de leurs entreprises par des groupes financiers, tandis que les laboratoires d'analyses médicales annoncent ni plus ni moins leur disparition prochaine en Corse. Il faudrait, à terme, envoyer les analyses sur le continent et craindre une qualité de résultats rabaisée. Au travers cette montée au créneau des pharmaciens et des acteurs de la biologie médicale, c'est toute la profession de la santé qui tire la sonnette d'alarme.



François Gazano : «Nous nous battons pour la sécurité sanitaire»



Les pharmaciens de Corse, dénoncent avec vigueur la réforme des professions libérales. Pour eux, cette réforme qui conduit à la déréglementation de la distribution des médicaments, avec l'extension de la vente d'une partie d'entre eux en grande surface, ou encore la possible ouverture des pharmacies aux capitaux non professionnels. Le risque est grand : non seulement la sécurité sanitaire serait mise à mal, comme cela a été constaté en Suède, mais de surcroît cela conduirait à la fermeture de nombreuses pharmacies, notamment dans les zones ru-

rales. Nous avons rencontré François Gazano, le président de l'Union des Médecins libéraux de Corse, sections pharmaciens.

François Gazano, pouvez-vous nous expliquer le mouvement d'humeur des pharmaciens ?

C'est le projet du gouvernement qui nous interpelle. En effet, pour nous, il met en péril la sécurité sanitaire ainsi que la répartition géographique des pharmacies. Cela pourrait créer des déserts pharmaceutiques qui viendraient se greffer aux déserts médicaux qui hélas, existent déjà. L'autre crainte que nous avons est que le médicament devienne un produit de consommation courante.

Forcément, cela nous interpelle notamment d'un point de vue de la sécurité sanitaire. En plus de cela, il faut savoir qu'actuellement, une pharmacie ferme tous les deux jours en France. Le projet du gouvernement pourrait aggraver l'économie des officines et entraîner de nombreux licenciements au niveau du personnel. Sur la Corse, et selon nos calculs, nous employons un petit peu plus de six cents personnels dans les pharmacies. Nous craignons que ces mesures nous conduisent à environ deux cents licenciements. Je crois également que les pharmacies qui se trouvent dans le rural, comme à Cozzano, Venaco ou Calacuccia, sont menacées.

Le fait de faire passer le médicament pour une marchandise, quelque part, c'est quelque chose que vous ne pouvez pas accepter ?

Pour nous, cette idée est intolérable ! Nous avons l'impression que c'est la grande distribution qui dicte la politique économique à mener dans ce pays. Cela est très désagréable dans la mesure où nous sommes des professionnels de la santé et nous voulons garder notre indépendance vis à vis du monde économique. Nous nous battons tous pour la sécurité sanitaire. Voici quelques années, en Suède, le gouvernement a fait passer les produits non remboursés en grande distribution. Et bien figurez-vous que les Suédois essaient à présent de revenir en arrière en raison de l'augmentation spectaculaire des intoxications médicamenteuses.

Nous avons pour habitude de dire que le système de santé français est plutôt un bon système. Vous pensez qu'aujourd'hui nous prenons un virage qui pourrait dégrader considérablement cette idée ?

Oui. Ce que nous craignons c'est que le système sanitaire français soit tout simplement détruit. Peu de gens le savent, mais le médicament représente 2,8% du budget total de la Sécurité Sociale, et 13% du budget maladie. Donc on constate bien que le médicament n'est pas la source de tous les maux que nous connaissons.

Autre problématique mise en avant par cette réforme : l'ouverture du capital. De quoi s'agit-il exactement ?

Actuellement, l'ouverture du capital fonctionne de cette manière : seul un pharmacien diplômé peut ouvrir, acheter ou céder une pharmacie. L'ouverture du capital impliquerait que des fonds de pension ou des gros actionnaires financiers puissent entrer dans le capital. A ce moment là, le pharmacien perdrat son indépendance et aurait très certainement des obligations de résultats. Aujourd'hui, cela n'est pas le cas.

Le fait que ce soit un gouvernement socialiste qui propose ce genre de réforme. Cela vous semble-t-il ubuesque ?

En effet, je ne pensais pas qu'un gouvernement socialiste puisse en arriver à vouloir casser le système de santé.

Collecte de médicaments : La Corse peut mieux faire



Le dispositif Cyclamed permet aux clients des pharmaciens de rapporter les médicaments non utilisés dans les officines. Les médicaments sont ensuite recyclés. Un geste citoyen qui a encore du mal à devenir automatique. En Corse comme sur le continent.

En 2013, 14 730 tonnes de MNU ont été collectées par les pharmacies françaises et regroupées par les grossistes répartiteurs avant leur valorisation à des fins énergétiques. En 2012, un total de 14 271 tonnes avait été valorisé. CYCLAMED enregistre donc en 2013 une progression de 3,2 % par rapport à 2012.

La valorisation énergétique de ces MNU est réalisée dans 53 unités de valorisation partenaires pour éliminer dans le respect de l'environnement et récupérer l'énergie sous forme de chaleur et/ou d'électricité.

Pour la Corse qui compte 137 officines (73 en Haute-Corse et 64 en Corse-du-Sud), 46 tonnes de MNU ont été collectées et éliminées dans le respect de l'environnement en 2013. Les Médicaments Non Utilisés valorisés en 2013

correspondent à 143 grammes/habitant, alors que la moyenne nationale est de 225 grammes/habitant. La progression de la Corse de 5% est supérieure à l'évolution nationale de +3 %. La valorisation énergétique est assurée par l'unité de Toulon.

L'étude barométrique menée par BVA (février 2014) confirme que plus des trois quarts de nos concitoyens (77%) déclarent rapporter leurs MNU chez le pharmacien dont 70 % d'entre eux le font «toujours». La protection de l'environnement est très bien perçue (93 %) en mettant en évidence que le dispositif permet d'éviter les rejets médicamenteux dans la nature : décharge, eaux de surface et souterraines. L'adhésion à la valeur de la sécurité sanitaire pour prévenir les accidents domestiques est également forte (88 %).

L'étude sur l'évaluation du gisement des MNU menée par l'Institut CSA a été reconduite en 2014, après celles de 2010 et 2012, auprès de 500 foyers représentatifs de la population française. Le gisement en masse annuel des MNU était de 477 grammes par foyer en 2010 et 439 grammes en 2012 ; il est de 358 grammes par foyer en 2014, ce qui révèle une baisse très significative de 18 %.

L'évaluation du gisement annuel en masse des MNU pour les foyers français serait de 19 200 tonnes (contre 23 300 tonnes en 2012). Parmi les facteurs expliquant cette baisse : la baisse de la consommation des médicaments, la baisse des prescriptions, les campagnes sur le bon usage faites par les autorités et les professionnels de santé pour sensibiliser les patients à une bonne observance, les tris faits les années précédentes suite à la remise en cause de certains médicaments qui ont convaincu les citoyens à ne garder chez eux que les médicaments utiles à leur traitement.

M.E

Économie en liberté

L'eau, enjeu du 21^{ème} siècle

Malgré le fait que l'eau recouvre près de 70% de la superficie de la planète, c'est une ressource rare et inégalement répartie. A l'horizon 2050, environ 45% de la population mondiale vivra dans une zone où le manque d'eau sera chronique, contre "seulement" 10% actuellement. Or, l'accès à une eau de qualité est un élément fondamental du développement économique et de la stabilité internationale. Dès lors, l'inégale répartition et accès à cette ressource est à l'origine de nombreuses tensions sociales et géopolitiques qui sont appelées à s'accroître.

Hausse des contraintes sur l'eau

L'offre d'eau reste extrêmement limitée. En effet, malgré des ressources abondantes dans l'absolu, 98% de ces ressources ont une teneur en sel trop élevée pour l'usage domestique, agricole ou même industriel. Dès lors, il ne reste que 2% d'eau douce présente à la surface du globe qui est potentiellement utilisable. Or, cette quantité déjà faible est emprisonnée à hauteur de 70% dans les calottes polaires, les glaciers et les ressources du sol gelées en permanence ("permafrost"). Par conséquent, seul 0,75% des ressources potentiellement utilisables sont constituées d'eau douce à l'état liquide. Sur cette quantité, la moitié environ est consommée, c'est-à-dire absorbées par les êtres humains et les plantes. L'autre moitié est perdue par évaporation et ne peut être réutilisée.

Parallèlement, la demande augmente fortement. Les prélèvements et la consommation croissent depuis le début du XXème siècle à un rythme plus rapide que la population mondiale. En seulement un siècle, la consommation a été multipliée par six alors que le nombre d'habitants de la planète n'a été multiplié que par trois. La simple mise en relation de ces deux chiffres indique clairement que la dynamique n'est pas soutenable dans un cadre de ressources en eau constantes. Un tiers de la population mondiale préleve plus de 75% et vit au-dessus de ses moyens hydriques.

Evolutions structurelles sur l'usage de l'eau

L'agriculture représente à elle seule 70% des prélèvements en eau. Toutefois, il existe de très fortes disparités à l'intérieur même de ce secteur d'activité. En effet, ce secteur emploie 3% de l'eau prélevée au Royaume-Uni, contre 40% aux Etats-Unis, 70% en Chine et près de 90% en Inde. En 50 ans, la surface des terres irriguées a doublé et la quantité d'eau utilisée par l'agriculture a triplé. Cette évolution est principalement due à la progression démographique mondiale qui est passée de 2,5 milliards d'habitants après la seconde guerre mondiale à 7 milliards actuellement. La population mondiale devrait encore augmenter de 2 milliards d'individus d'ici 2050.

Les habitudes de consommation ont évolué avec l'évolution démographique. La hausse de la population s'est accompagnée d'une augmentation de la classe moyenne avec le recul de la pauvreté. Dès lors, les habitudes de consommation ont évolué vers une demande en produits agricoles différents, notamment en ce qui concerne les protéines animales. Or, par exemple, il faut quatre fois plus d'eau pour produire un kilogramme de bœuf qu'un kilogramme de poulet.

Les autres secteurs prélevent moins d'eau. En effet, l'industrie est responsable de 22% des prélèvements en eau. Les activités domestiques représentent quant à elles 8% de l'eau utilisée.

Inégalités d'accès à l'eau favorables au développement de tensions sociales et géopolitiques

La ressource en eau est très inégalement répartie à la surface du globe. En effet, neuf pays concentrent à eux-seuls 60% de l'eau douce disponible : Brésil, Canada, Chine, Colombie, République Démocratique du Congo, Etats-Unis, Inde, Indonésie et Russie. Toutefois, alors que l'Inde et la Chine rassemblent plus d'un tiers de la population mondiale, ces pays ne disposent que de 10% de l'eau douce disponible. De plus, d'importantes disparités existent à l'intérieur de ces pays. Enfin, les périodes d'abondance ou de pénurie alternent en fonction des périodes de l'année et des conditions climatiques, renforçant ainsi périodiquement et géographiquement les inégalités naturelles. Le changement climatique a lui aussi tendance à accroître les inégalités mondiales d'accès à l'eau avec la multiplication des événements exceptionnels tels que les crues, les sécheresses ou encore la fonte des glaces. Le tout pousse les Nations Unies à prévoir que désormais la majorité des conflits seront liés à cet enjeu, notamment au Moyen-Orient et en Asie ; le cas le plus emblématique est d'ailleurs celui du conflit latent au Proche-Orient.

Sylvain FONTAN, Economiste (www.leconomiste.eu)

Caffé ROMANA

Pizzeria & Food



28, Cours Napoléon
20000 Ajaccio
09 67 38 48 37
caferomana@hotmail.fr

La Corse, terre de chocolats

ICN Informateur Corse Nouvelle est partenaire du Salon du chocolat et des délices de Corse qui se tiendra à Bastia du 24 au 26 octobre. Pour ce grand rendez-vous gourmand, nous vous proposons un guide des moments forts et notre sélection des meilleurs chocolats et douceurs corses que vous pourrez découvrir sur le Salon !



■ Dossier préparé par Marc Ezrati

La sélection de la rédaction

LES NOUGATS de Fanny Giorgetti

Fanny Giorgetti est artisan-nougatière à Alata en Haute-Corse. Son nougat est peut être l'un des plus couru de la Méditerranée avec ses saveurs du maquis et sa douceur sauvage. Une qualité gustative qu'elle ne doit pas au hasard. Le miel qui sert à ses nougats est récolté par elle-même et son père Du miel de maquis avec sa bruyère et ses genêts, le miel de châtaignier ou encore le miel d'arbousier sont là pour vous garantir la typicité d'un extraordinaire produit du terroir corse. Allez-y les yeux fermés et laissez Fanny Giorgetti vous guider dans ce surprenante douceur gustative.



LES CHOCOLATS À LA MENTHE de Didier Leoncini



Le célèbre chocolatier de Bastia est présent une nouvelle fois au Salon avec ses spécialités de confiseries et ses douceurs qui ont fait sa réputation. Parmi ces spécialités, on se délectera avec son fameux chocolat à la menthe. Une menthe qu'il récolte chaque matin dans le jardin familial. On appréciera la fraîcheur de ce somptueux petit chocolat.

LES MACARONS de la maison Grimaldi

On connaît les spécialités pâtissières de ce grand nom de la pâtisserie corse comme les Falculelle, véritables spécialités sucrées à base de broccio, cuites sur une feuille de châtaignier, ou encore des Amaretti, aux saveurs d'amandes, des Canistrelli ou Picciolle, brioche moelleuse sans nul Pareil. On aura le plaisir sur le Salon de découvrir ou de redécouvrir les fameux macarons de la maison Grimaldi.



LE KITCORSU ET L'UTUIXU d'Aline Giammertini



Aline Giammertini est une chocolatière passionnée et surtout autodidacte, installée à Furiani depuis un an. Au départ, une passion dévorante pour le chocolat qu'elle confectionnait pour elle-même avant que ses amis lui soufflent l'idée de le faire partager au plus grand nombre. Et le pari est réussi ! Aline et sa sœur Martine réalisent de délicieux chocolats avec des produits du terroir corse comme le miel, les écorces d'orange, le cuggiuelle ou la nucciola. Vous tomberez sous le charme de son kitcorsu (canistrelli de Zilia enrobé de chocolat) ou son utuixu qui commence à avoir une très belle réputation dans l'île.

CRAQUEZ POUR LES FRUITS CONFITS ET LE CHOCOLAT d'Alexia Santini

La Confiserie Saint- Sylvestre de Soveria est connue et reconnue pour ses nougats, fruits confits & autres pâtes de fruits, et aujourd'hui grâce à Alexia Santini pour ses chocolats... A déguster sans modération !



UN MIEL D'EXCELLENCE chez Alain Valentini

Offrez-vous le miel des Palaces dans un pot aux lignes baroques. Ce Miel a été sélectionné par les palaces français parmi les plus prestigieux tels que le George V, le Plaza Athénée ou encore le Meurice. Sa qualité incomparable lui a permis d'obtenir l'appellation d'origine protégée (A.O.P.), Miel de Corse, Mele di Corsica.



Les moments forts et les concours du salon

LE CONCOURS DE LA MEILLEURE BAGUETTE DE CORSE

Le concours de la Meilleure Baguette Tradition de Corse réunit la Corse- Du-Sud et la Haute- Corse en deux temps : en avril, la compétition s'est ouverte à Ajaccio et à Bastia, désignant chacun le boulanger ayant réalisé la meilleure baguette, pour ensuite désigner l'unique grand vainqueur de ce concours pendant la finale qui se produira pendant le Salon du Chocolat de Bastia & des Délices de Corse le samedi 25 octobre 2014 sur la Place Saint- Nicolas, à Bastia.

LE CONCOURS CORSICAN MASTER CHOCOLATE

Le Concours Corsican Master Chocolate a pour objectifs de valoriser et promouvoir, par la pratique et devant un vaste public, le travail et le savoir- faire de la filière des artisans pâtissiers- chocolatier insulaires et nationaux, Cette manifestation permet aussi de renouveler les inspirations et stimuler la créativité des professionnels et du public en matière de pâtisserie gastronomique, Enfin, elle permet de confronter les artisans insulaires à d'autres professionnels, tout en échangeant autour de leurs connaissances et expériences afin d'optimiser leurs entreprises et leurs savoirs. Cette compétition de haut niveau est ouverte à tous les professionnels de la pâtisserie- chocolaterie. Le concours se tiendra au Salon du Chocolat & des Délices de Corse, les 24, 25 et 26 octobre 2014, Place Saint- Nicolas à Bastia.

UN AIRBUS A320 À L'ÉCHELLE 1 :10 !

La maquette en chocolat à l'échelle 1/10^{ème} d'un Airbus A320-200 (Longueur : 7m – largeur : 7m - hauteur : 1,70m), 500kg de chocolat et 600 heures de travail sont nécessaires à Bruno Rouly maître-chocolatier à Charmes (88) sous l'enseigne «Les Délices Gourmands»

Demandez le programme

Vendredi 24 Octobre 2014

10h00 : ouverture au public
11h15 : Inauguration officielle en présence des élus et des partenaires.
Tout au long de la journée : de grands noms de la gastronomie invités d'honneur, animations, spectacles, défilés, groupes de musique, conférences, divers artistes, lancement des différents concours, jeux-concours, ateliers, «cuisine démo», expositions, démonstrations, dégustations, vente...

Samedi 25 Octobre 2014

Ouverture non-stop à partir de 10h00, nocturne jusqu'à 22h00 : tout au long de la journée, de grands noms de la gastronomie invités d'honneur, animations, spectacles, défilés, groupes de musique, conférences, divers artistes, concours et jeux- concours, ateliers, «cuisine démo», expositions, démonstrations, dégustations, vente...

Dimanche 26 Octobre 2014

Ouverture non-stop de 10h00 à 19h30
11h00 : Remise des Prix «artistiques» (danse, stylisme, photos, peinture...)
14h00 : Finale du concours «amateurs» avec remise de prix au gagnant.
17h30 : Finale du Corsican Master Chocolate avec remise de prix au gagnant
19h00 : Discours et spectacle de clôture



3^{ÈME} SALON



ENTRÉE
2€50

GRATUIT
POUR LES MOINS DE
12 ANS

24 25
OCTOBRE 2014 26

PLACE ST NICOLAS
BASTIA

DE 10H À 19H

NOCTURNE LE VENDREDI, JUSQU'À 22H00
SOIREE CABARET FRANCE BLEU RCFM,
AVEC FELÌ ET GIRASOLE

www.salon-chocolat-bastia.com
Infoline : 06 12 21 38 09

